

SVMEP Gazette

Syndicat Vaudois des Maître.sse.s de l'Enseignement Professionnel

Le SVMEP est membre de la Fédération syndicale SUD et de SUD Education

Septembre 2021

Pourquoi la numérisation est dangereuse pour l'école

Penser les enjeux de la poussée numérique dans l'enseignement

Le semi-confinement du printemps 2020 a été une aubaine pour ceux qui souhaitent accélérer une tendance déjà existante : la numérisation de l'enseignement. L'occasion d'imposer des changements dans l'urgence et l'improvisation. Les enseignant.e.s, mais la DGEP aussi, n'ont eu qu'un weekend pour s'adapter et assurer la "continuité de l'enseignement" que nos autorités souhaitaient exhiber aux médias et aux politiques. Une pause d'au moins quelques jours, pour assurer une transition plus réfléchie et mieux organisée aurait été nécessaire, étant donné l'annonce précipitée de la fermeture des écoles.

Du bluff et de l'autoritarisme

La suite a été à l'avenant. Du bluff, en assurant que tout était prêt alors que tout le monde savait que ce n'était pas le cas. De l'autoritarisme, avec des solutions imposées sans concertation, ni avec les syndicats, ni avec les enseignant.e.s, ni même avec les directions. Des dispositifs ont été mis en place sans consultation, sans vérifier leur application avec les personnes sur le terrain, entraînant des situations absurdes, sans prendre le temps de questionner les besoins réels.

Lieux communs, "solutionnisme technologique"

Aujourd'hui, les enseignant.e.s font face à une litanie de lieux communs sur la technologie numérique : "nous sommes en retard" (par rapport à qui ou à quoi ?), "il faut s'adapter au monde actuel" (pourquoi ? quels en sont les avantages pédagogiques ?), "il faut passer au numérique", etc. Les technologies ne sont pas soumises au débat et à l'évaluation de celles et ceux qui les utilisent. Comme s'il s'agissait de choix totalement objectifs, relevant du sens de l'histoire.

Les personnes critiques, mêmes les plus constructives, sont accusées d'incapacité ou de conservatisme atavique. C'est méprisant pour les enseignant.e.s visés, mais c'est surtout complètement faux. Beaucoup d'enseignant.e.s critiques sont très au fait des outils numériques. Ce qui relève de l'obscurantisme, c'est la croyance aveugle dans les vertus magiques de l'enseignement numérique. Nous faisons face aujourd'hui à l'essor du "solutionnisme technologique" ¹(Morozov), un acte de foi dans le fait que la technologie résoudra tous les problèmes.

¹ Morozov Evgeny, Pour tout résoudre, cliquez ici L'aberration du solutionnisme technologique, FYP Editions, 2014.

Par le passé, on a déjà investi la radio ou la télévision de la vocation d'améliorer l'enseignement. Avec des résultats qui n'ont pas laissé un souvenir impérissable. Aujourd'hui, ce sont les solutions numériques qui sont à la mode. Elles séduisent un monde politique dominé par la peur d'être "en retard" dans un monde qui évolue très vite. Nous sommes dans la fuite en avant, aveugle.

Le numérique effrite notre liberté

Pourtant, "le numérique" veut à la fois tout dire et rien dire. Pour les enseignant.e.s, ce sont des usages pédagogiques, des ressources documentaires à disposition, des logiciels utiles et pratiques. Une approche essentiellement qualitative. Pour les dirigeants et la hiérarchie administrative, il s'agit surtout de l'acquisition de nouveaux équipements clinquants, de solutions pour le suivi administratif, d'un objectif général de rationalisation.

Dans un monde numérique dominé par des stratégies de stimulation à la dopamine, par l'essor d'algorithmes manipulant les décisions personnelles, par la prédation des données personnelles et le développement d'un capitalisme de surveillance agressif², il convient d'instiller une bonne dose d'esprit critique et de développer une culture du choix conscient et réfléchi. Les risques d'un suivisme aveugle sont importants.

Les systèmes numériques permettent une avancée de la bureaucratie. Des modèles standardisés sont imposés, des formats de réponse sont strictement réglementés, des processus sont standardisés et dessaisissent l'utilisateur de ses prérogatives. Par nature, les systèmes numériques sont verticaux et permettent à celles et ceux qui prennent les décisions techniques de prendre l'ascendant sur les autres. A plusieurs reprises, des collègues ont rapporté des situations où un logiciel rigide avait imposé un changement de pratique, sans justification pédagogique ni pratique.

Mais les systèmes numériques permettent aussi et surtout une surveillance accrue du personnel. De fait, c'est une gigantesque pointeuse qui suit chacun 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, en enregistrant tout ce qui est fait ou pas. Il devient possible de recenser les documents téléchargés

ou déposés, l'utilisation des outils, les temps de connexion, les connexions en parallèle pour d'autres usages, les contacts avec les collègues, etc. Le stockage des données sur le "cloud" par Microsoft (Office 365), outre qu'il fait exploser l'empreinte écologique par rapport à un stockage local, offre peu de garanties en matière de protection des données personnelles. C'est d'ailleurs un thème que nos autorités évitent soigneusement.

Le risque que des algorithmes procèdent à des associations entre informations scolaires et des données à caractère privé n'est pas à négliger. En ce qui concerne les élèves, cela pourrait aller jusqu'à permettre des processus prédictifs pour l'orientation et le potentiel de réussite. Imaginez donc les possibilités d'un dossier numérique suivant dans la durée la carrière d'un.e enseignant.e ou la scolarité d'un élève. Il y a ici un réel problème de protection de la vie privée, qui n'est jamais abordé. A terme, on peut même craindre de se rapprocher du crédit social tel qu'il est pratiqué en Chine.

On constate aussi une mise à disposition des objets personnels des enseignant.e.s. Les autorités scolaires présupposent l'équipement de chacun : smartphone, ordinateur, caméra, imprimante, etc. Elles présupposent également la parfaite maîtrise de ces outils, des connaissances impeccables en bureautique, voire en programmation. De plus, l'installation de certaines applications sur les appareils à domicile est intrusive et les liens qui s'établissent entre logiciels professionnels et privés sont mal connus. Là aussi, on peut craindre pour la protection des données privées. Des enseignant.e.s ont d'ailleurs fait l'expérience d'une confusion entre leurs contacts personnels et leurs contacts professionnels à travers l'installation d'une application de messagerie professionnelle sur leur appareil personnel.

Le risque d'une surveillance étroite de l'activité en ligne des enseignant.e.s et des élèves entraîne aussi un risque d'altération de la liberté pédagogique. On l'a vu à l'occasion de l'imposition de l'agenda électronique. Tout à coup, les cours devaient être annoncées une semaine à l'avance et l'ensemble des enseignant.e.s tombait sous le coup d'un suivi systématique.

² Zuboff Soshana, L'âge du capitalisme de surveillance, Zuma, 2020.

L'école: un marché juteux

La numérisation de l'école se propose aussi d'ouvrir le marché de l'éducation à la convoitise des entreprises spécialisées. On peut craindre à terme que les enseignant.e.s servent même à entraîner des intelligences artificielles, comme c'est manifestement le cas avec la correction numérique du bac français basée sur le logiciel Santorin³. On tend là vers une forme de taylorisation 2.0 du métier d'enseignant.e. Il faut s'interroger sérieusement sur l'avenir de notre profession en présence de ces tentatives de désincarner notre métier.

D'autre part, pour maîtriser des outils devenus très complexes, il devient indispensable d'investir un temps considérable. L'enseignant.e, personne cultivée, riche en savoir, experte des solutions pédagogiques, doit-elle devenir bidouilleur informatique, passant son temps à se "mettre à jour", toujours connecté et consacrant tout son temps aux écrans ?

Exécuter! Surtout ne pas penser!

L'intégration du numérique à l'école a souvent un but essentiellement professionnel en visant une adaptation au marché du travail à court terme. On attend alors des enseignant.e.s qu'ils préparent de futurs employé.e.s dociles et formatables. "On cherche des exécutant.e.s", comme le montrait la Gazette du SVMEP de janvier 2021⁴.

Au-delà de notre inquiétude pour l'avenir des professions de nos élèves, il y a matière à s'inquiéter aussi pour l'avenir de notre profession. Avec l'évolution numérique, quelques enseignant.e.s dûment formés pourraient suffire, assistés par des accompagnants moins payés au bénéfice de formations plus courtes. Les enseignant.e.s réaliseraient des cours en vidéos et les accompagnants seraient chargés du dépannage et du suivi de processus basés sur l'autocorrection. Ces accompagnants n'auraient alors plus besoin de titres académiques !

On doit se demander à qui profite l'essor des outils numériques à l'école. Les grandes entreprises du secteur numérique ont depuis longtemps compris quel intérêt elles pouvaient tirer d'une prédation

des données scolaires et de la vente des équipements. L'enseignement est un des plus fantastiques gisements de données pour le capitalisme de surveillance et un marché captif.

Certaines d'entre elles ont un intérêt énorme à formater les pratiques en faveur de leurs logiciels (le cas d'Office 365 l'illustre à perfection). C'est un marché d'avenir avec des générations entières habituées à ces logiciels et formées pour les utiliser. L'évolution est sidérante : à cause de la rapidité des changements et de l'obsolescence permanente des outils, le pouvoir est passé massivement du côté de ceux qui développent les systèmes. Et chacun, enseignant.e ou élève, est sommé de s'y soumettre sans condition.

Résistons à l'appel des sirènes numériques

On doit résister au bluff technologique d'une instruction publique qui troque ses ambitions éducatives et sociales pour l'idéologie de l'efficacité technique. Il faut rappeler que l'expansion numérique est un désastre écologique majeur et appeler à en faire une utilisation plus sobre et raisonnée. Il faut interroger les pratiques et poser la question de la réelle plus-value de l'implémentation de nouveaux outils. A l'école, la mesure du progrès ne doit pas être le nombre d'équipements, mais les connaissances et les compétences des élèves. Or, sur ce plan, le numérique n'a rien démontré de convaincant^{5,6}.

Il faut en particulier distinguer entre apprendre le numérique (programmer, installer un ordinateur, etc.) et apprendre avec le numérique. A cet égard, il est utile de conserver des enseignements pertinents comme les sciences informatiques (programmation, algorithmique), la bureautique et surtout l'éducation au numérique (études des enjeux économiques et sociaux, protection des données, dépendances, impacts écologiques).

Les outils doivent être conviviaux⁷, alors qu'ils ne le sont souvent pas aujourd'hui. Il ne faut plus que ce soient les enseignant.e.s qui doivent s'adapter à des processus pensés sans eux, mais les technologies qui doivent s'adapter aux besoins de l'enseignement. La technologie numérique

³ Faure Nicolas, La dématérialisation des copies du bac est un bluff technologique, Huffington Post, 2.7.2021.

⁴ Gazette du SVMEP, janvier 2021 : Nouvelle formation professionnelle commerciale. On cherche des exécutant.e.s.

⁵ Bihouix Philippe et Mauvilly Karine, Le désastre de l'école numérique, Seuil, 2016.

⁶ Mauvilly Karine, Ecole numérique, les promesses non tenues d'une utopie déjà ancienne, Assises Technologos, 15.9.2017

⁷ Illich Ivan, La convivialité, Seuil, 1973

scolaire doit être au service des enseignant.e.s. Eux ne doivent pas être au service des promoteurs de cette technologie. Des outils numériques utiles et performants, oui. Une numérisation générale et imposée, non.

Dans cette bataille qui oppose ceux qui diront aux ordinateurs ce qu'ils doivent faire et ceux à qui les ordinateurs diront ce qu'ils doivent faire, il est essentiel de résister aux tentatives de prise de pouvoir sur l'enseignement par le biais des moyens numériques. Il faut s'assurer de la transparence des processus, de l'accès aux informations accumulées sur notre travail, de l'accès public aux contrats signés avec les entreprises. Il faut savoir qui récupère des données sur notre travail et notre vie et qui décide de la récupération de ces données.

Enseigner et non formater

Pour leur vie future, nos élèves ont besoin de savoir correctement lire et écrire, calculer, comprendre et analyser des informations, bénéficier d'une solide culture générale. L'utilisation d'outils numériques, quand on est bien formé scolairement, c'est une chose assez facile, La formation générale doit donc avoir la priorité sur l'injonction de principe à tout numériser.

Il faut encore noter que le numérique implique des dépenses massives (pour l'acquisition du matériel et des logiciels, pour son entretien, pour les

dépannages, pour les formations, etc.). Qui veut croire que nos autorités souhaitent augmenter massivement les dépenses en faveur de l'enseignement ? Comment financera-t-on cette percée numérique si ce n'est en amputant les dépenses liées à la masse salariale ? N'oublions pas que les acteurs de la numérisation ne cherchent pas avant tout à nous donner des moyens de mieux faire notre travail, mais qu'ils sont un poste avancé de la course à la rentabilité. Les processus automatisés ne sont pas de l'enseignement, mais ils permettront à terme de fonctionner avec moins d'enseignant.e.s. Cela permettra peut-être des économies budgétaires, mais ce sera au détriment de la qualité des apprentissages.

Un observatoire du numérique

Face à l'invasion numérique, il faut mettre en place des moyens d'éviter cette fuite en avant bureaucratique et autoritaire. Il conviendrait aujourd'hui de créer d'urgence un observatoire du numérique à l'école, comprenant des membres des syndicats et des scientifiques pour analyser la réalité du numérique à l'école. Les changements majeurs dans l'école ne peuvent se faire sans l'approbation et la participation effectives des professionnels de l'enseignement. Le numérique à l'école ne doit donc pas être du seul ressort des autorités politiques et de leurs ambitions personnelles.

Bulletin d'adhésion (cotisation annuelle de 120 francs)

Nom:Prénom:

Adresse:NPA/localité:

N° tél.:Adresse @:

Lieu de travail

Etablissement(s):

Branche(s) enseignée(s):

Bulletin à renvoyer à



SVMEP

syndicat vaudois
des maîtres-ses de l'enseignement professionnel
membre de la fédération syndicale SUD

Place Chauderon 5, 1003 Lausanne

ou adhésion en ligne
sur www.sud-svmep.ch